



Droit de la famille : Ma fille refuse que je vois ma petite-fille

Par **Maryse75**, le **16/05/2019** à **15:13**

Bonjour, rnSuite à une très grosse dispute avec ma fille il y a de cela 6 mois, elle refuse que je vois ma petite-fille. rnJe ne peux avoir des photos d'elle que quand ma deuxième fille lui rend visite, et prend ma petite-fille en photo en cachette. rnJe souffre beaucoup de cette situation et mon mari aussi.rnJe trouve que [ce blog](#) est intéressant mais je ne trouve pas les réponses précises pour mon cas... rn J'aimerais savoir si un grand-parent a un droit de visite sur ces petits-enfants ? Si oui, comment faire appliquer ce droit ? Est-ce que l'on est obligé de passer par un avocat et le tribunal ? J'aimerais éviter pour ne pas envenimer les choses. rnrnMerci d'avance pour vos réponses.

Par **morobar**, le **16/05/2019** à **15:31**

Bonjour,rnAucun droit, seul compte le droit de l'enfant à entretenir, éventuellement, des relations avec ses grands-parents.rnIl faut alors passer par la case "justice" pour obtenir un éventuel droit de visite et hébergement.